

PARCOURS DIPLÔMANT Titre professionnel

Electricien d'équipement du bâtiment

Réf. produit : 09783
Formacode : 24066
ROME : F1602
CPF : 244620

Bâtiment

Second-œuvre

Titre professionnel

Electricien d'équipement du bâtiment

Autres appellations emploi

électricien, électricien du bâtiment, installateur électricien ; montreur électricien d'éclairage public, tableautiste en électricité

Le métier

À partir des plans et schémas de montage, l'électricien réalise les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques (éclairage, chauffage, distribution d'énergie) dans des locaux d'habitation, tertiaires et industriels. Il pose les matériels, les conduits, les câbles et effectue les raccordements. Il monte, câble et raccorde également les coffrets électriques équipant les installations de ces trois types de locaux (tableau de distribution, tableau général basse tension - TGBT, coffret de commande...) et effectue tout ou partie des mises en service des installations. Il/elle réalise des travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions, mises aux normes d'installations en prenant en compte le développement durable. Il peut aussi assurer l'entretien et le dépannage des installations réalisées. L'électricien participe avec d'autres corps de métier à optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment (réalisation de l'installation électrique et des équipements pour bâtiment BBC ou à énergie positive). Il participe également à la transition énergétique en installant des infrastructures de recharge électrique dans les bâtiments à usage d'habitation, commerciaux et professionnels.

Aptitudes souhaitées

: habileté manuelle, aptitude au travail en hauteur, rigueur, capacité d'analyse pour prendre en compte les risques électriques.

Durée

7 mois environ (980 heures).

Durées indicatives et adaptables en fonction des besoins des personnes.

Durée approximative en centre : 805 heures

Pour qui ?

TOUT PUBLIC

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Objectifs

- Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments
- Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel - adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments : Réalisation de l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée - Réalisation de la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée - Réalisation de la distribution d'une installation électrique triphasée - Réalisation des vérifications et de la mise en service d'une installation monophasée - Assistance des vérifications et de la mise en service d'une installation

triphasee (12 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments : Pose et raccordement des matériels des systèmes de sûreté et sécurité - Pose et raccordement des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment - Installation des équipements thermiques - installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment - (9 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : mettre en œuvre et respecter les règles et prescriptions de sécurité liées aux dangers électriques, assurer le tri et la traçabilité des déchets, limiter et valoriser les chutes notamment le cuivre, installer des équipements conformes aux règles de pose permettant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Session d'examen et habilitation électrique (1 semaine).

Validation de la formation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'électricien/ne d'équipement.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments = module 1

CCP - Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

Modalités de la formation

formation entièrement présentielle

Modalités de la formation

Présentiel

Méthodes pédagogiques

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance de :

- Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives
- Méthode interrogative
- Méthode applicative

Mises en pratique permanentes sur plateau technique

Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique
- Documents écrits
- Diaporama
- Supports "clé en main"
- Supports audio et visuels
- Outils multimédias

Moyens techniques

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards de bureautique et offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Accès à INTERNET (Haut débit/ADSL)
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié :

- reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels,
- conforme aux RC des TP et CQP, au niveau des équipements, de la sécurité,
- continuellement adapté aux évolutions technologiques et réglementaires.

Moyens d'encadrement

Equipe pédagogique :

- Directeur(trice) de centre,
- Manager de Formation,
- Assistant(e) Technique
- Formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique

Equipe recrutement accompagnement :

- Manager Conseil en Formation,
- Conseiller en Formation,
- Espace Ressources Emploi,
- Animatrice socioéducative

Equipe technique :

- Manager des Services et Moyens Généraux,
- Relais Informatique Région,
- Gardien,
- Agent d'accueil

Moyens de suivre l'exécution

Attestation de présence, établie sur la base de feuilles d'émargement signées par demi-journée, par le stagiaire et le formateur, à l'exception des périodes en entreprise émargées à la journée par le stagiaire et un salarié de l'entreprise.

et/ou

Certificat d'assiduité pour la FOAD, établi sur la base d'indicateurs de réalisation du programme mensuel de travail.

Bilan intermédiaire et/ou de fin d'action.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,

- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

Moyens d'apprécier les résultats

Conformément aux exigences, afin d'améliorer nos prestations et fidéliser nos clients, nous renforçons nos dispositifs de mesure et d'amélioration continue par :

- la systématisation de bilans internes de fin de formation,
- le déploiement d'audits de conformité dans les centres,
- l'étendue d'enquêtes de satisfaction entreprises et bénéficiaires.

L'Observatoire National du placement des stagiaires suit de manière régulière le devenir professionnel des stagiaires à 6 mois.

Le Site enquêtes satisfaction stagiaire offre des états de restitution approfondis de la satisfaction stagiaire.

Le Contrôle de Gestion National analyse les résultats des examens.

La Direction Marketing analyse les résultats des enquêtes de satisfaction entreprises.

Ces 4 organes déterminent les axes de progression, les actions correctives, font éventuellement des préconisations et transmettent un état au service concerné à l'échelle locale, régionale, nationale et à la Direction Qualité Nationale.